

## PUBLICATION INTERDITE JUSQU'AU 24 NOVEMBRE 2010 A 10h00 GMT

### DES PROGRES RECORD POUR L'INTERDICTION DES MINES ANTIPERSONNEL

#### Selon l'*Observatoire des Mines 2010* publié ce jour

Genève, 24 novembre 2010 – Des progrès record ont été enregistrés en 2009 dans la mise en œuvre du Traité d'interdiction des mines de 1997. Les utilisations et la production de cette arme, ainsi que le nombre de victimes, accusent le recul le plus important depuis la signature du traité, et la superficie dépolluée n'a jamais été plus élevée, selon l'*Observatoire des Mines 2010*, présenté ce jour aux Nations unies.

En 2009, 3 956 nouvelles victimes de mines et des restes explosifs de guerre (REG) ont été recensées, soit le nombre le plus bas depuis le premier rapport publié par l'Observatoire en 1999. L'Observatoire a supprimé le Népal de sa liste des producteurs de mines, qui ne compte désormais plus qu'une douzaine d'Etats, dont à peine trois sont encore considérés comme conservant une production active (Inde, Myanmar et Pakistan). Pour la première fois, l'Observatoire n'a pas repris la Russie parmi les utilisateurs de mines, ce qui fait du Myanmar le seul gouvernement dont le recours aux mines antipersonnel est confirmé en 2009–2010.

Une superficie représentant plus de cinq fois la taille de Paris a été dépolluée des mines et des REG en 2009. Le financement international en faveur de l'action anti-mines est resté stable en dépit de la récession économique mondiale. Le soutien international à l'action anti-mines s'est élevé à US\$449 millions. Les financements ont dépassé les \$400 millions pour la quatrième année consécutive.

« Les progrès exceptionnels enregistrés l'an dernier sur le plan de l'élimination des mines antipersonnel prouvent que le Traité d'interdiction des mines porte ses fruits, » a déclaré Mark Hiznay de Human Rights Watch, rédacteur final de l'*Observatoire des Mines*. « L'action soutenue des gouvernements et de la société civile, y compris la stabilité des financements, est la clé qui permettra de poursuivre dans cette direction jusqu'à l'élimination complète de cette arme. »

Quatre-vingts pour cent des Etats du monde ont adhéré au Traité d'interdiction des Mines. Trente-neuf pays, y compris la Chine, l'Inde, le Pakistan, la Russie et les Etats-Unis, doivent encore le signer, mais la plupart respectent dans la pratique un grand nombre de ses dispositions clés. Les USA ont entamé une profonde révision de leur politique en matière de mines.

En 2009 et 2010, outre les forces gouvernementales du Myanmar et des groupes armés non étatiques ont continué à avoir recours à cette arme dans six pays seulement (Afghanistan, Colombie, Inde, Myanmar, Pakistan et Yémen). Selon certaines allégations inquiétantes, en Turquie, qui est un Etat partie, les forces armées auraient utilisé des mines antipersonnel. Le gouvernement a ouvert une enquête à ce sujet.

Quatre-vingt-six Etats ont achevé la destruction de leurs stocks et ont ainsi détruit au total plus de 45 millions de mines antipersonnel. En 2010 cependant, l'Ukraine a rejoint le groupe des pays qui n'ont pas respecté les délais de destruction de leurs stocks, comportant la Biélorussie, la Grèce et la Turquie, ce qui place ces quatre Etats parties en situation de violation grave du Traité d'interdiction des mines.

Au total, 66 Etats et 7 autres zones sont clairement ou probablement concernés par la présence de mines sur leur territoire. En 2009 et 2010, sept pays ont annoncé avoir achevé les opérations de dépollution de leur territoire (Albanie, Chine, Grèce, Nicaragua, Rwanda, Tunisie et Zambie).

Les programmes anti-mines ont permis de dépolluer au moins 198 km<sup>2</sup> de territoires minés en 2009, ce qui est de loin la superficie annuelle la plus importante enregistrée par l'Observatoire. Cette action a entraîné la destruction de plus de 255 000 mines antipersonnel et 37 000 mines anti-véhicules. Au moins 359 km<sup>2</sup> d'anciens zones de combat ont été dépollués en 2009 et 2.2 millions de REG en ont été retirées. Quatre-vingts pour cent des opérations de dépollution recensées ont été menées en Afghanistan, au Cambodge, en Croatie, en Irak et au Sri Lanka.

#### Editorial Board

Le respect intégral des obligations de dépollution imposées par le Traité d'interdiction des mines constitue l'un des principaux défis auxquels sont confrontés les Etats parties. Depuis septembre 2010, 22 Etats parties ont obtenu ou ont officiellement demandé un délai additionnel pour la dépollution de leur territoire. Selon Stuart Casey-Maslen de Norwegian People's Aid, le rédacteur de la section consacrée à l'action anti-mines de l'Observatoire, « Un trop grand nombre d'Etats parties ayant bénéficié d'une extension de délai en 2008 et 2009 n'ont fait que des progrès décevants depuis lors. Certaines situations sont carrément inacceptables, telles que celle du Venezuela, qui n'a pas encore entamé ses opérations de dépollution plus de 10 ans après avoir ratifié le traité. »

La réduction de 28% du nombre de victimes recensées de mines et de REG en 2009 suscite l'espoir, mais vu que les données ne sont pas complètes, il est probable que le nombre réel de victimes soit nettement plus élevé. Une certaine amélioration a été observée en matière d'assistance aux victimes dans 11 pays ou zones en 2009, mais un déclin a été enregistré dans neuf autres. « Bien que les survivants connaissent mieux que quiconque leurs besoins et leurs droits, il est décevant de constater que les survivants ou les organisations qui les représentent n'ont été impliqués dans la mise en œuvre de l'assistance aux victimes que dans moins de la moitié des pays touchés, » a déclaré Katleen Maes de Handicap International, rédactrice de la section consacrée aux victimes et à l'assistance aux victimes de l'Observatoire. « Etant donné que la participation des survivants se traduit généralement par des activités non gouvernementales de soutien de petite envergure, il reste beaucoup à faire pour garantir que les survivants accéderont un jour au rôle de décideurs dont les droits sont respectés. »

Le montant de \$449 millions consacré au soutien international à l'action anti-mines en 2009 demeure relativement stable par rapport aux contributions versées en 2008. Ce sont les Etats-Unis qui ont donné le plus (\$119 millions), tandis que l'Afghanistan est le pays qui a reçu le plus (\$107 millions). A peine 9% des financements en faveur de l'action anti-mines ont été consacrés à l'assistance aux victimes.

L'*Observatoire des Mines 2010* est le 12<sup>e</sup> rapport annuel de ce genre. Il couvre les développements mondiaux enregistrés en matière de politique d'interdiction, utilisation, production, commerce et stockage des mines et fournit des informations sur la contamination par les mines et les munitions non explosées, les victimes, la dépollution et l'assistance aux victimes. Le rapport couvre l'année 2009 et inclut des informations allant jusqu'au mois d'août 2010 lorsque possible.

L'*Observatoire des Mines 2010* est publié en vue de la dixième réunion des Etats parties au Traité d'interdiction des mines, qui se tiendra à Genève, Suisse, du 29 novembre au 3 décembre 2010.

L'Observatoire a été créé en juin 1998 par la Campagne internationale pour l'interdire les mines (ICBL), ayant obtenu le prix Nobel de la paix, et est coordonné par un comité de rédaction composé de cinq organisations: Mines Action Canada, Action On Armed Violence, Handicap International, Human Rights Watch et Norwegian People's Aid. Il constitue un outil permettant aux organisations non gouvernementales de contrôler de manière durable et systématique la mise en œuvre des traités humanitaires et de désarmement et d'en faire rapport. Le premier rapport de l'Observatoire des Armes à sous-munitions a été publié au début de ce mois.

L'*Observatoire des Mines 2010* et les documents relatifs seront disponibles le 24 novembre à 10h00 GMT sur [www.the-monitor.org/lm/2010](http://www.the-monitor.org/lm/2010).

#### **Pour de plus amples informations ou pour une interview, veuillez contacter:**

- Amelie Chayer, ICBL Communications Officer, cellulaire +41-78-728-53-20 (23 novembre–3 décembre) et +33-6-89-55-12-81, courriel [amelie@icbl.org](mailto:amelie@icbl.org)
- Jacqueline Hansen, Landmine and Cluster Munition Monitor Program Manager, cellulaire +41-78-606-94-68 (22 novembre–3 décembre) et +1-613-851-5436, courriel [jackie@icbl.org](mailto:jackie@icbl.org)

#### **Editorial Board**